

UN PROCESSUS DE FOCALISATION EN ANCIEN FRANÇAIS : LE DÉVELOPPEMENT DES CLIVÉES*

Jacynthe Bouchard¹, Fernande Dupuis¹ & Monique Dufresne^{1,2}
¹Université du Québec à Montréal et ²Université Queen's

Nous traitons de l'évolution des constructions clivées en *c'est...qui/que* en ancien français et des conséquences de leur développement sur la grammaire de la langue. Nous montrons que les clivées sont présentes dès le début de l'ancien français. Notre analyse repose sur l'examen de la flexion casuelle et de la structure syntaxique des énoncés répertoriés dans notre corpus. Nos données sur la flexion casuelle nous permettent d'identifier trois phases dans l'évolution de la construction : (1) l'apparition d'un nouveau dialecte au 13^e siècle ; (2) la montée de ce dialecte au 14^e et (3) la disparition de l'ancien dialecte V2 au 15^e. Finalement, l'analyse de la structure syntaxique révèle que la perte de V2 a eu un effet moins prononcé qu'on aurait pu croire sur le développement des clivées.

1. Introduction

D'après Marchello-Nizia (1999) et Combettes (1999), la perte de la contrainte de surface Verbe-Second (V2) de l'ancien français a favorisé l'émergence de nouvelles structures syntaxiques dont les clivées. Notre objectif de recherche est d'une part de démontrer l'existence des clivées dès le début de l'ancien français et d'autre part de voir quel est le rapport entre le figement dans l'ordre des mots et le développement des clivées en *c'est...qui/que*.

Cet article est organisé comme suit. Nous donnons un bref aperçu de l'ancien français dans la section 2. Les sections 3 et 4 sont consacrées au modèle théorique et à la méthodologie. L'analyse des données comprend deux volets : l'analyse de la flexion casuelle dans la section 5 et celle de la structure syntaxique dans la section 6. Enfin, nous concluons sur l'impact de la perte de V2 sur l'évolution des clivées.

2. Description de l'ancien français

Selon plusieurs chercheurs, l'ancien français se caractérisait par une structure de surface V2 à topique, c'est-à-dire que la position en tête d'énoncé exprime le topique ou thème de la phrase. Cette position peut être occupée par un élément

* Nous tenons à remercier François Daoust du Centre ATO de l'Université du Québec à Montréal pour sa précieuse aide sur l'utilisation de SATO. Recherche subventionnée (412-2004-1002) par le CRSR, volet *Les grands travaux de recherche concertée*, « Modéliser le changement : les voies du changement » sous la direction de France Martineau.

autre que le sujet ; à titre d'exemple,

- (1) Itieuses paroles distrent li frere de Lancelot.
 'Telles paroles disent les frères de Lancelot.' (*Artu*)

L'ancien français était aussi une langue à sujet nul.

- (2) Puis fud abes par force esliz.
 'Puis (il) fut abbé par autorité élu.' (*Brandan*)

Dupuis (1988) soutient que la structure de surface V2 de l'ancien français était dérivée comme illustré en (3) :

- (3) [_{SC} Itieuses paroles [_C distrent [_{SI} li frere de Lancelot] _T [_{SV} t [_{SN} t]]]]

Pour rendre compte de l'ordre V2, Dupuis propose que de sa position initiale, le verbe accède à la tête du syntagme complémenteur. De plus, une autre projection maximale doit occuper la position topique [Spec SC] comme l'objet direct *itieuses paroles* dans l'exemple (1) ci-dessus.

L'ancien français possédait aussi un système de flexion nominale bicasuelle : le cas sujet et le cas régime¹. À titre d'exemple, les noms masculins comme *chevalier* sont caractérisés par le *-s* de flexion au cas sujet singulier et par l'absence de marque au cas régime singulier (*li chevaliers* ~ *le chevalier*). Le cas régime pluriel est signalé par le *-s* de flexion alors que le cas sujet pluriel ne porte aucune marque de flexion (*li chevalier* ~ *les chevaliers*).

Finalement, il est généralement reconnu que l'ancien français possédait une double accentuation : un accent de mot et un accent de syntagme (Adams, 1988 ; Marchello-Nizia, 1995).

2.1 La focalisation en ancien français

En plus des clivées comme en (4), la focalisation en ancien français pouvait être marquée par les dislocations comme en (5)²:

- (4) C'est Huelin qui vos meisele.
 'C'est Huelin qui vous maltraite.' (*Gormont*)
- (5) Li nies Marsilie, il est venuz avant sur un mulet.
 'Voici que s'avance sur un mulet le neveu de Marsilie.' (*Roland*)

Le SN disloqué (*li nies Marsilie*) occupe une position haute de la périphérie gauche, une projection DisP selon l'analyse de Rouveret (2004).

¹ Le cas régime correspond à tout complément.

² Sur la focalisation marquée par les dislocations, voir Marchello-Nizia (1998a, b) et Prévost (2003).

- Il est impossible de substituer *voici* pour *ce* dans les clivées (Clech-Darbon et al., 1999) ;
- Le complémenteur ne peut reprendre morphologiquement le statut argumental du focus (Clech-Darbon et al., 1999).

Toutefois ces tests posent tous problème lorsqu'on travaille sur un état ancien de la langue. En effet, Muller (2003) note que dans l'exemple suivant tiré du *Roman de Thèbes*, l'énoncé n'en a pas moins une interprétation clivée bien que *ce* ait une valeur anaphorique.

- (7) A sa sœur l'a moustré au doi
 bellement li dist en secrei:
 « Ce est Athes que je la voi... »
 'À sa sœur, elle l'a montré du doigt
 doucement lui dit en secret :
 « C'est Athon que je vois là-bas.. » (= (49) dans Muller, 2003)

C'est pourquoi nous avons retenu deux éléments d'analyse : l'analyse de la flexion casuelle et celle de la structure syntaxique afin de caractériser les structures que nous avons relevées. Nous discutons chacun de ces éléments à tour de rôle.

5. Analyse de la flexion casuelle

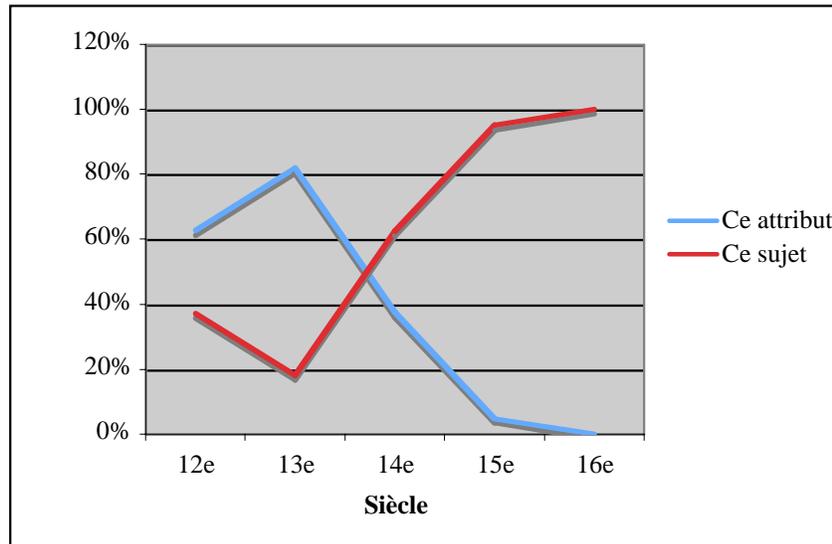
Buridant (2000) observe que *ce* associé au verbe *être* joue le rôle d'attribut dans les tours avec pronom personnel sujet : *ce sui je*. L'effacement de la flexion casuelle va entraîner la permutation syntaxique du sujet et de l'attribut : le passage de *ce sui je* à *c'est moi*.

Nous avons examiné l'accord entre la copule et le syntagme post-copulaire afin de déterminer si *ce* est attribut comme en (8) ou sujet comme en (9).

- (8) Diex ! C'est li freres la roïne
 qui ceste voie ci chemaine
 'Dieu ! C'est le frère (de) la reine.
 qui (par) cette route ci voyage.' (*Dole*)
- (9) Ce fu en may que chante la calendre.
 'Ce fut en mai que chante l'alouette.'
 (*Ami et Amile*)

Nos données montrent que dès le 12^e siècle, *ce* en position sujet co-existe avec *ce* en position attribut, mais la position attribut domine nettement. Toutefois, cette tendance commence à se renverser à partir du 13^e (voir Figure 1).

Figure 1 Évolution de *ce* en position sujet



Les courbes de la figure 1 épousent la forme en *S* caractéristique des changements linguistiques tels que postulé par Bailey (1973) et suggèrent trois phases dans l'évolution de *ce* :

- Un nouveau dialecte qui permet la cliticisation de *ce* émerge au 13^e siècle.
- Ce dialecte réussit à s'imposer au 14^e siècle.
- L'ancien dialecte V2 disparaît au 15^e siècle.

Nous discutons en plus de détails chacune de ces phases.

5.1 Le 13^e siècle : l'apparition d'un nouveau dialecte

L'ancien français a subi d'importantes transformations entre le 12^e et le 13^e siècles. D'après Marchello-Nizia (1995, 1999), l'expression du sujet progresse fortement entre les 12^e et 13^e siècles ; notamment, « dans tous les types de textes [...] le sujet est nettement plus fréquent dans les énoncés définitionnels comportant un attribut » (Marchello-Nizia, 1999 : 42). De plus, l'ordre de surface OV est de moins en moins fréquent à partir du 13^e siècle (Dupuis, 1989).

Adams (1988) ajoute que les pronoms objets faibles apparaissant en début d'énoncé comme le pronom *me* en (10) sont beaucoup plus fréquents en moyen français.

- (10) Me siét il bien li hurepiaus?
 'Cette coiffure me va-t-elle bien?' (= (28b) dans Adams, 1988)

D'après cette dernière, ce développement découle du fait que la double accentuation de l'ancien français (accent de mot et accent de syntagme) cède le pas au seul accent de syntagme. Adams voit dans la cliticisation des pronoms sujets dont les premières manifestations remontent au 13^e siècle, une autre preuve de la disparition de la double accentuation.

Qu'en est-il des constructions *c'est...qui/que* ? D'abord, le pronom *ce* en ancien français était accentué – donc un pronom tonique, comme les pronoms personnels à l'époque (Brunot et Bruneau, 1969 ; Dufresne et Dupuis, 1994). Par surcroît, la position topique [Spec SC] allant de pair avec le sens déictique du démonstratif, il n'est alors pas surprenant d'observer une majorité d'énoncés avec *ce* en position attribut tant au 12^e siècle qu'au 13^e. Comme nous l'avons remarqué, la tendance commence à se renverser précisément au 13^e siècle.

5.2 Le 14^e siècle : la montée du nouveau dialecte

Les changements qui ont débuté au 13^e siècle se sont accélérés au 14^e (Brunot, 1966). L'effacement de la flexion casuelle dans notre corpus se reflète par une baisse remarquable de l'accord en cas sujet du syntagme post-copulaire : 38% au 14^e siècle par rapport à 82% au siècle précédent. Autrement dit, 62% des énoncés au 14^e siècle ont *ce* comme sujet. Marchello-Nizia (1999) souligne d'ailleurs que l'emploi du pronom sujet devant le verbe devient plus fréquent au 14^e siècle. Adams (1988) cite la cliticisation des pronoms sujets, quoi qu'encore facultative, comme la cause de l'accroissement de l'ordre SVO au 14^e siècle.

La cliticisation de *ce* en fait un pronom atone. Les variantes graphiques *ço est*, *çou est*, *ce est* et *c'est* présentes dans nos données pour les 12^e et 13^e siècles disparaissent en profit de la seule forme *c'est* à partir du 14^e siècle.

5.3 Le 15^e siècle : la disparition de l'ancien dialecte V2

D'après Marchello-Nizia (1999) et Buridant (2000), la flexion casuelle n'existe plus au 15^e siècle sauf pour les pronoms personnels, relatifs et interrogatifs. Dufresne (1993) et Dufresne et Dupuis (1994, 1996) ajoutent qu'à la fin du 15^e siècle, les formes nominatives ne semblaient plus avoir d'autre option que celle d'être clitiques.

En tant que pronom sujet clitique, le démonstratif ne peut plus donc accéder à la position topique [Spec SC] parce que cette position n'est plus disponible en raison de la perte de V2. Force est de constater que l'ancien dialecte V2 n'existe plus et que la structure moderne des énoncés avec *ce* sujet en position [Spec SI] est en place.

Notre regard se pose maintenant sur la question de la structure syntaxique de nos données.

6. Analyse de la structure syntaxique

Davidse (2000) propose de tenir compte de deux éléments pour distinguer les clivées des autres constructions qui leur ressemblent en surface : (1) la sémantique de la phrase matrice, plus particulièrement le statut référentiel du

sujet pronominal et (2) la relation entre la proposition relative et son antécédent.

6.1 Le statut référentiel du démonstratif *ce*

Davidse estime que le sujet pronominal dans une clivée à focus argumental⁴ joue un rôle de quantifieur comme en (11).

- (11) Et l'empereres li demande
se çou est voirs que on m'a dit.
'Et l'empereur lui demande
si c'est la vérité qu'on m'a dit.' (*Eracle*)

Cependant le focus d'une clivée peut aussi porter sur la phrase comme en (12) ; *ce* est alors une anaphore qui réfère à l'événement décrit par la relative (voir Lambrecht (2004)).

- (12) Asez savez le grant orgoill Rollant
Ço est merveille que Deus le soefret tant.
'(Vous) connaissez trop le grand orgueil (de) Roland
C'est même étonnant que Dieu le supporte autant.' (*Roland*)

Dans les constructions *c'est...qui/que* avec complément nominal (ex. 13) ou prépositionnel (ex. 14), *ce* n'a qu'une valeur de déictique. Le démonstratif définit le topique sur lequel le locuteur prédique.

- (13) Quant vestu furent, si vont a Saint Simon
C'est uns monstiers qui est de grant renom.
'Quand (ils) furent vêtus, alors (ils) vont à Saint Simon
C'est un monastère qui est de grande renommée.' (*Ami et Amile*)
- (14) C'est de la vaillant Griseldis
Qui jadiz fu femme au marquis
De Saluce, nommé Gautier.
'C'est à propos de la bonne Griseldis
Qui fut jadiz l'épouse du marquis
De Saluce, nommé Gautier.' (*Griseldis*)

6.2 L'antécédent de la relative

D'après Muller (2003), l'antécédent de la relative dans une clivée ne peut être l'objet de la copule, car une telle caractérisation en ferait un SNC. Par conséquent, l'antécédent de la relative dans une clivée ne peut être que le démonstratif. Ceci revient à dire que l'élément « clivé » n'est pas le syntagme post-copulaire, mais bien le démonstratif.

⁴ Nous reprenons la terminologie de Lambrecht (1994, 2001) qui distingue entre les clivées dont le focus porte sur un argument (focus argumental) de celles dont le focus porte sur la phrase (focus phrastique).

Une clivée se définit donc comme une phrase complexe composée d'une phrase matrice comprenant un énoncé existentiel et d'une relative qui a pour antécédent *ce* sujet de la phrase matrice (Bouchard, 2007).

6.3 La relative

En plus de la différence d'antécédents, il faut aussi tenir compte du type de relative se rattachant à l'antécédent. Ainsi un antécédent nominal dans un SNC peut être suivi d'une relative déterminative comme en (13) ci-dessus ou d'une appositive comme en (15).

- (15) Ne savez vous pas qui il est? C'est Jhesu, c'on dit qui est filz de Joseph.
(*Miracles*)

Ce en tant qu'antécédent peut être suivi non seulement d'une déterminative comme en (16), mais aussi d'une appositive comme en (12) ci-dessus.

- (16) Mes c'est folie que je di. (*Renart, Branche X*)

Dans un cas, le focus porte sur un argument, *folie* ; dans l'autre, il porte sur l'événement décrit par la relative, *Deus le soefret tant*.

Quant aux constructions *c'est...qui/que* avec syntagme prépositionnel, on observe une différence qui s'explique par la nature de l'antécédent de la relative d'une part et par la relation entre la relative et son antécédent d'autre part telle qu'illustrée par les exemples ci-dessous tirés de *Clériadus et Méliadice*.

- (17) Madame, c'est de vostre douceur que vous me dictes telles paroles.
(18) C'est, sire, de ung lion qui est au plus près de une des bonnes villes de Galles.

Dans le premier exemple, l'antécédent de la relative est le démonstratif et la relation entre la relative et son antécédent en est une de détermination ; cet exemple constitue donc une clivée. En contrepartie, dans le deuxième exemple, l'antécédent de la relative est *ung lion* et la relative est une appositive ; on a ici affaire à un syntagme prépositionnel.

Le syntagme prépositionnel peut aussi sélectionner une complétive comme en (19).

- (19) C'est a dire, mon ami, que avarice est cause de larrecin. (*Saintré*)

Pour récapituler, les constructions *c'est...qui/que* comprennent celles dont le syntagme post-copulaire fonctionne comme un complément (SNC ou SP) et celles dont l'antécédent de la relative est *ce* (clivées) (voir le résumé au tableau 1).

Tableau 1 Types de constructions *c'est...qui/que* et leurs propriétés

TYPE DE CONSTRUCTION	NATURE DE L'ANTÉCÉDENT	NATURE DE LA SUBORDONNÉE
Clivée	Démonstratif <i>ce</i>	Relative déterminative – le focus porte sur un argument du présupposé, souvent défini comme l'information connue par l'interlocuteur
		Relative appositive – le focus porte sur l'événement décrit par la relative
SNC	Syntagme nominal	Relative déterminative ou appositive
SP	Syntagme nominal complément de la préposition	Relative appositive Complétive

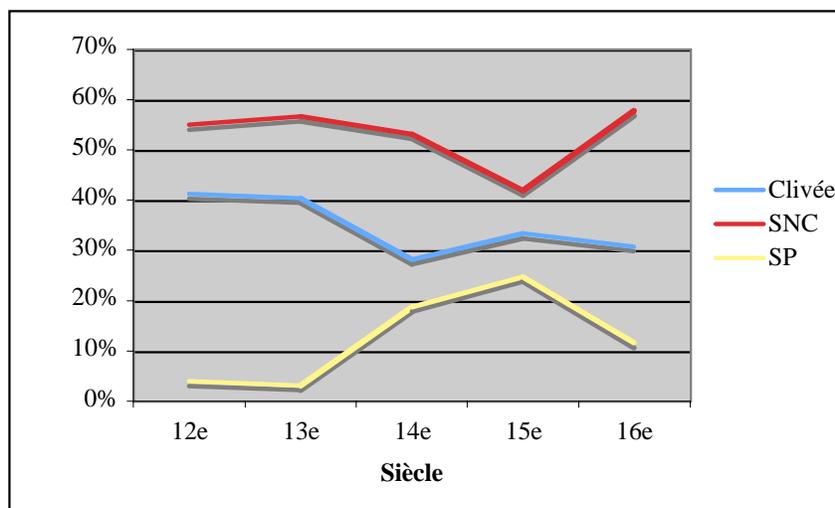
L'examen des propriétés syntaxiques de nos données nous a permis d'établir la distribution suivante pour les constructions *c'est...qui/que* :

Tableau 2 Distribution des constructions *c'est...qui/que* par siècle en pourcentage

CONST	SIÈCLE					TOTAL
	12 ^e	13 ^e	14 ^e	15 ^e	16 ^e	
Clivée	41%	40%	28%	33%	31%	36%
SNC	55%	57%	53%	42%	58%	52%
SP	4%	3%	19%	25%	12%	12%
<i>Total</i>	<i>100%</i>	<i>100%</i>	<i>100%</i>	<i>100%</i>	<i>100%</i>	<i>100%</i>

Pour mieux cerner l'évolution de ces constructions, nous présentons l'information contenue dans le tableau 2 sous forme graphique.

Figure 2 Évolution des constructions *c'est...qui/que*



Les échantillons pour les 12^e et 13^e siècles se distinguent de ceux des périodes subséquentes en ce qu'ils contiennent un plus grand pourcentage de textes en vers (voir tableau 3).

Tableau 3 Proportion de textes en vers et en prose par siècle

FORME DU TEXTE	SIÈCLE				
	12e	13e	14e	15e	16e
Prose	0%	14%	55%	61%	50%
Vers	100%	86%	45%	39%	50%
<i>Total</i>	<i>100%</i>	<i>100%</i>	<i>100%</i>	<i>100%</i>	<i>100%</i>

Nous observons qu'il y a en moyenne plus de constructions *c'est...qui/que* toute catégorie confondue dans les textes en vers que dans les textes en prose (58% comparé à 42%). Ceci expliquerait le taux relativement élevé de clivées et de SNC aux 12^e et 13^e siècles par rapport aux périodes ultérieures.

La perte des cas et de la contrainte V2 sont des changements qui ont affecté le français à la même période où l'on voit progresser le nombre de clivées en français. Si l'on admet, en accord avec Adams (1987), qu'avec la perte des cas, l'expression du sujet devient obligatoire, on comprend que la structure de surface de la phrase la plus courante passe de XVO à SVO. Ainsi la montée d'un élément topique dans le complément, tel qu'illustré par la structure (20), ne fait plus partie de la langue.

(20) [SC Itieuses paroles [C distrent [S1 li frere de Lancelot] T t [SV t [SN t]]]]

Comme les clivées appartiennent à la grammaire du français, on comprend donc qu'elles remplacent les dislocations à valeur focalisatrice de la grammaire V2⁵.

Ainsi l'effacement de la flexion casuelle et la perte de V2 sont à lier avec la montée du nombre de clivées qui passent de 28% à 33% et de celle des syntagmes prépositionnels, de 19% à 25%, entre le 14^e et le 15^e siècle. La proportion des clivées reste assez stable entre les 15^e et 16^e siècles passant de 33% à 31%. En revanche, celle des syntagmes prépositionnels affiche une diminution de plus de moitié, passant de 25% à 12%.

Nous proposons d'attribuer cette diminution à la cliticisation de *ce* puisque cette dernière a eu pour effet la perte du sens fort du déictique. L'affaiblissement du déictique combiné avec la perte de la position topique [Spec SC] a conduit à une diminution des SNC qui sont passés de 53% à 42%. La raison pour laquelle la cliticisation de *ce* n'a pas eu le même effet sur les clivées relève peut-être du fait que le démonstratif y joue un rôle de quantifieur.

7. Conclusion

L'examen de la flexion casuelle nous a permis de fixer certains points de repère dans l'évolution des constructions *c'est...qui/que*. Ainsi nous avons démontré qu'au 12^e siècle, *ce* pouvait être sujet ou attribut, mais avec une prédominance de la position attribut. Avec l'effacement de la flexion casuelle, *ce* a été réanalysé comme sujet de la copule. Cette permutation syntaxique, qui a affecté autant les clivées que les SNC, s'amorce au 13^e siècle - période que nous avons identifiée comme coïncidant avec l'arrivée d'un nouveau dialecte en français. Ce changement syntaxique prend plus d'ampleur au 14^e siècle, au moment où le nouveau dialecte s'impose, pour s'achever au 15^e siècle où nous avons observé la disparition de l'ancien dialecte V2.

Nous avons pu attester l'existence des clivées dès le 12^e siècle et cela, même dans les textes les plus anciens de notre corpus comme en fait foi l'exemple suivant datant de la première moitié du 12^e siècle.

- (21) C'est Huelin qui vos meisele.
'C'est Huelin qui vous maltraite.' (*Gormont*)

En fait, les clivées comptent pour 41% de notre échantillon pour cette période. Nous avons aussi constaté au 12^e siècle l'existence d'autres constructions *c'est...qui/que* : les SNC et les SP. L'origine des constructions *c'est...qui/que*, y compris celles des clivées, semble remonter avant le 12^e siècle et donc bien avant les changements qui ont conduit à la perte de V2. Bien que le développement des clivées soit tributaire de l'ordre des mots, leur évolution n'a pas été aussi prononcée qu'on aurait pu le croire.

Certaines questions demeurent en suspens. Peut-on parler de la grammaticalisation des expressions *c'est* et *c'est...qui/que* ? Quel a été le véritable rôle de la perte de l'accent de mot sur l'évolution des clivées ? Enfin,

⁵ Voir Marchello-Nizia (1998b) et Prévost (2003) sur l'évolution des dislocations en français médiéval.

la dérivation de constructions disloquées comme en (6) est-t-elle possible si on accepte un projection étendue de la périphérie gauche qui superpose une projection de focus à celle de topique (Rizzi, 1997 ; Labelle, 2005) ou encore une projection DisP plus haute que Force (Rouveret, 2004) ?

Références

- Adams, Marianne. 1987. From Old French to the theory of Prodrop. *Natural Language & Linguistic Theory* 5: 1-33.
- Adams, Marianne. 1988. Les effets du verbe second en ancien et moyen français. *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 7 (3): 13-39.
- Bailey, Charles-James. 1973. *Variation and Linguistic Theory*. Washington: Center for Applied Linguistics.
- Bouchard, Jacynthe. 2007. Les constructions *c'est...qui/que* en ancien et moyen français. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal.
- Brunot, Ferdinand. 1966. Histoire de la langue française des origines à nos jours. Tome 1: De l'époque latine à la Renaissance. Paris: Librairie Armand Colin.
- Brunot, Ferdinand et Charles Bruneau. 1969. *Précis de grammaire historique de la langue française*. Paris: Masson et Cie.
- Buridant, Claude. 2000. Grammaire nouvelle de l'ancien français. SEDES.
- Clech-Darbon, Anne, Georges Rebuschi, et al. 1999. Are there cleft sentences in French? Dans *The grammar of focus*, sous la dir. de Georges Rebuschi et Laurice Tuller, 83-118. Amsterdam/Philadelphie: Johns Benjamin Publishing Company.
- Combettes, Bernard. 1999. Thématization et topicalisation: leur rôle respectif dans l'évolution du français. Dans *La thématization dans les langues. Actes du colloque de Caen, 9-11 octobre 1997*, sous la dir. de Claude Guimier, 231-245. Paris: Peter Lang.
- Davids, Kristin. 2000. A constructional approach to clefts. *Linguistics* 38 (6): 1101-1131.
- Dufresne, Monique. 1993. L'articulation syntaxique et phonologique de la cliticisation: le cas des pronoms sujets en moyen français. Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal.
- Dufresne, Monique et Fernande Dupuis. 1994. Modularity and the reanalysis of the French subject pronoun. *Probus* 6 (2-3): 103-123.
- Dufresne, Monique et Fernande Dupuis. 1996. Between syntax and phonology: Subject pronouns in French. Dans *Aspects of romance linguistics: selected papers from the linguistic symposium on romance languages XXIV March 10-13, 1994*, sous la dir. de Claudia Parodi, Carlos Quicoli, Mario Saltarelli, & Maria Luisa Zubizarreta, 195-211. Washington, DC: Georgetown University Press.
- Dupuis, Fernande. 1988. Pro-drop dans les subordonnées en ancien français. *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 7 (3): 41-62.
- Dupuis, Fernande. 1989. L'expression du sujet dans les subordonnées en ancien français. Thèse de doctorat, Université de Montréal.
- Greimas, Algirdas Julien. 2004. *Dictionnaire de l'ancien français*. Paris: Larousse.
- Katz, Stacey. 2000. Categories of *c'est*-cleft constructions. *Revue canadienne de linguistique* 45 (3/4): 253-273.
- Kroch, Anthony. 1989. Reflexes of grammar in patterns of language change. *Language Variation and Change* 1: 199-244.
- Labelle, Marie. 2005. Aspects de la structure de la phrase en français du 12^e siècle. Papier présenté au Colloque de l'Université du Québec à Montréal, Montréal.
- Lambrecht, Knud. 1994. Information Structure and Sentence Form: Topic, Focus and the

- Mental Representations of Discourse Referents. Cambridge: Cambridge University Press.
- Lambrecht, Knud. 2001. A Framework for the analysis of cleft constructions. *Linguistics* 39 (3): 463-516.
- Lambrecht, Knud. 2004. Un système pour l'analyse de la structure informationnelle des phrases. L'exemple des constructions clivées. Dans *Structure informationnelle et particules énonciatives. Essai de typologie*, sous la dir. de Jocelyne Fernandez-Vest et Shirley Carter-Thomas, 21-62. Paris: L'Harmattan.
- Marchello-Nizia, Christiane. 1995. L'évolution du français: Ordre des mots, démonstratifs, accent tonique. Paris: Armand Colin.
- Marchello-Nizia, Christiane. 1998a. Dislocation en ancien français: thématization ou rhématisation. *Cahiers de praxématique* 30: 162-178.
- Marchello-Nizia, Christiane. 1998b. Dislocations en diachronie : archéologie d'un phénomène du 'français oral'. Dans *Analyse linguistique de l'oral, Mélanges Claire Blanche-Benveniste*, sous la dir. de Mireille Bilger, Karel van den Eynde et Françoise Gadet, 327-337. Paris-Louvain: Peeters.
- Marchello-Nizia, Christiane. 1999. Le français en diachronie: douze siècles d'évolution. Paris: Ophrys.
- Muller, Claude. 2003. Naissance et évolution des constructions clivées en *c'est... que...* : de la focalisation sur l'objet concret à la focalisation fonctionnelle. Dans *La cognition dans le temps. Études cognitives dans le champ historique des langues et des textes*, sous la dir. de Peter Blumenthal et Jean-Emmanuel Tyvaert, 101-120. Tübingen: Niemeyer, Linguistische Arbeiten.
- Prévost, Sophie. 2003. Détachement et topicalisation: des niveaux d'analyse différents. *Cahiers de praxématique* 40: 97-126.
- Rizzi, Luigi. 1997. The fine structure of the left periphery. Dans *Elements of Grammar*, sous la dir. de L. Haegeman, 281-338. Dordrecht: Kluwer.
- Rouveret, Alain. 2004. Les clitiques pronominaux et la périphérie gauche en ancien français. *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* 99 (1): 181-237.

Œuvres citées

- Ami et Amile*. 1969. Paris, Champion.
- La Chanson de Roland*. 1979. Paris, Gallimard.
- Cleriadus et Meliadice, roman en prose du XV^e siècle. 1984. Genève, Droz.
- L'estoire de Griseldis, en rimes et par personnages. 1975. Genève, Droz.
- Gormont et Isembart*. 1969. Paris, Champion.
- La Mort le Roi Artu. 1954. TLF.
- Les Miracles de Notre-Dame par personnages. 1876. Paris, SATF.
- Le Roman de Renart*. 1970. Paris, Garnier-Flammarion.
- Benedeit. 1984. *Le Voyage de saint Brandan*. Paris, Union Générale d'éditions.
- d'Arras, Gautier. 1976. *Eracle*. Paris, Champion.
- de la Sale, Antoine. 1965. *Jehan de Saintré*. Genève, Droz.
- Renart, Jean. 1962. Le Roman de la Rose ou Guillaume de Dole. Paris, Champion.